



UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI
(UAC)
ECOLE DOCTORALE PLURIDISCIPLINAIRE
ESPACES, CULTURES ET DEVELOPPEMENT



**Laboratoire de Géographie Rurale et d'Expertise
Agricole (LaGREA)**

***Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement
(J_GRAD)***



ISSN : 1840-9962

N°002, décembre 2025

Volume 6

Disponible en ligne sur :

URL : <http://j-grad.org/accueil/>

Mail pour soumission d'article : jgradinfos@gmail.com

INDEXATIONS INTERNATIONALES

<https://zenodo.org/records/11547666>

DOI [10.5281/zenodo.11561806](https://doi.org/10.5281/zenodo.11561806)

Image URL : <https://zenodo.org/badge/DOI/10.5281/zenodo.11561806.svg>

Target URL: <https://doi.org/10.5281/zenodo.11561806>

The journal is indexed in:

SJIFactor.com : SJIF 2025 : **6.621**

[sjifactor](#)

Area: [Multidisciplinary](#)
Evaluated version: online

Previous evaluation SJIF	
2024:	5.072
2023:	3.599
2022:	3.721
2021:	3.686

J_GRAD visible sur :

- [Google scholar](#)
- [academia.edu](#)
- [issuu](#)
- [orcid](#)
-

COMITE DE PUBLICATION

- Directeur de Publication** : Professeur Moussa GIBIGAYE
Rédacteur en Chef : Professeur Bernard FANGNON
Conseiller Scientifique : Professeur Brice SINSIN

COMITE SCIENTIFIQUE

BOKO Michel (UAC, Bénin)
SINSIN Brice (UAC, Bénin)
ZOUNGRANA T. Pierre, Université de Ouagadougou, (Burkina Faso)
AFOUDA Fulgence (UAC, Bénin)
TENTE A. H. Brice (UAC, Bénin)
TOHOZIN Antoine Yves (UAC, Bénin)
KOFFIE-BIKPO Cécile Yolande (UFHB, Côte d'Ivoire)
GUEDEGBE DOSSOU Odile (UAC, Bénin)
OFOUEME-BERTON Yolande (UMN, Congo)
CHOPLIN Armelle (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, France)
SOKEMAWU Koudzo (UL, Togo)
VISSIN Expédit Wilfrid (UAC, Bénin)

TCHAMIE Thiou Komlan, Université de Lomé (Togo)
SAGNA Pascal, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)
OGOUWALE Euloge (UAC, Bénin)
HOUNDENOU Constant (UAC, Bénin)
CLEDJO Placide (UAC, Bénin)
CAMBERLIN Pierre, Université de Dijon (France)
OREKAN Vincent O. A. (UAC, Bénin)
ODOULAMI Léocadie (UAC, Bénin)
KAMAGATE Bamory, Université Abobo-Adjamé, UFR-SGE (Côte d'Ivoire)
YOUSSAOU ABDOU KARIM Issiaka (UAC, Bénin)

COMITE DE LECTURE

TENTE A. H. Brice (UAC, Bénin), DOSSOU GUEDEGBE Odile (UAC, Bénin), TOHOZIN Antoine (UAC, Bénin), VISSIN Expédit Wilfrid (UAC, Bénin), VIGNINOU Toussaint (UAC, Bénin), GIBIGAYE Moussa (UAC, Bénin), YABI Ibouraïma (UAC, Bénin), ABOUDOU, YACOUBOU MAMA Aboudou Ramanou (UP, Bénin), AROUNA Ousséni (UNSTIM, Bénin), FANGNON Bernard (UAC, Bénin), GNELE José (UP, Bénin), OREKAN Vincent (UAC, Bénin), TOKO IMOROU Ismaïla (UAC, Bénin), ETENE Cyr Gervais (UAC, Bénin), VISSOH Sylvain (UAC, Bénin), AKINDELE A. Akibou (UAC, Bénin), BALOUBI David (UAC, Bénin), KOMBIENI Hervé (UAC, Bénin), OLOUKOÏ Joseph (AFRIGIS, Nigéria), TAKPE Auguste (UAC, Bénin), ABDOULAYE Djafarou (UAC, Bénin), DIAOUGA Mama (UAC, Bénin), NOBIME Georges (UAC, Bénin), OUASSA KOUARO Monique (UAC, Bénin), GBENOU Pascal (UAK, Bénin), KOUAMASSI Dègla Hervé (UAC, Bénin), ALI Rachad Kolamolé (UAC, Bénin), TOGBE Codjo Timothée (UAC, Bénin), KADJEGBIN Roméo (UAC, Bénin), GUEDENON D. Janvier (UAC, Bénin), SABI YO BONI Azizou (UAC, Bénin), DAKOU B. Sylvestre (UAC, Bénin), TONDRO MAMAN Abdou Madjidou (UAC, Bénin), BOGNONKPE Laurence Nadine (UAC, Bénin), (UAC, Bénin) ADJAKPA Tchékpo Théodore(UAC, Bénin) ; DOVONOU Flavien Edia (UAC, Bénin), SODJI Jean (UAC, Bénin), AZIAN Déhalé Donatien, SAVI Emmanuel (UAC, Bénin) (UAC, Bénin), AWO Dieudonné (UAC, Bénin).

ISSN : 1840-9962

Dépôt légal : N° 12388 du 25-08-2020, 3ème trimestre Bibliothèque Nationale Bénin

SOMMAIRE		
N°	TITRES	Pages
1	ONIDJE Adjiwo Pascaline Constance Bénédicte ; GNIMADI Codjo Clément, OGUIDI Babatundé Eugène, YABI Ibouraïma : <i>Durabilité économique des exploitations de la tomate dans la commune de Kpomassè au sud-ouest du Bénin</i>	4-18
2	DOSSA Alfred Bothé Kpadé : <i>Estimation monétaire du coût d'adoption des techniques de conservation des sols agricoles dans les communes de Lalo et de Toviklin au Bénin</i>	17-37
3	KOUASSI Dèglia Hervé : <i>Impacts des risques hydroclimatiques sur les cultures d'igname et de riz dans l'arrondissement de Ouédémè (Bénin)</i>	38-54
4	DEMBÉLÉ Arouna, CAMARA Fatoumata, SIDIBÉ Samba Mamadou : <i>Paysans et production céréalière dans l'ex-cercle de kita (Rép du Mali)</i>	55-67
5	MARICO Mamadou, TESSOUGUE Moussa Dit Martin : <i>Gestion décentralisée des réseaux d'adduction d'eau potable dans la commune rurale de Baguinéda camp au mali : réalisations et perspectives</i>	68-83
6	AÏGLO Jean-Luc Ahotongnon, MAGNON Zountchégbé Yves, EFIO Sylvain, TOSSOU Rigobert Cocou : <i>Perceptions paysannes des contraintes foncières dans les communes de Zè et Allada au Sud-Bénin.</i>	84-100
7	YEO Nalourou Philippe René : <i>Diversité des pratiques de leadership et développement local : étude de la commune de Gohitafla dans la région de la Marahoué</i>	101-119
8	HAZOUNME Segbegnon Florent, AKINDELE Akibou Abaniche : <i>Implications socio-sanitaires des migrations climatiques dans le doublet communal Aguegues-Dangbo dans la basse vallée de l'Ouémé</i>	120-132
9	KABA Moussa : <i>Gestion foncière rurale entre pressions démographiques, pratiques coutumières et nouvelles régulations dans la Préfecture de Kankan, République de Guinée</i>	133-146
10	Djibrirou Daoudad BA, LABALY TOURE, MOUSSA SOW, HABIBATOU IBRAHIMA THIAM et AMADOU TIDIANE THIAM : <i>Variabilité climatique et productivité agricole dans le Département de Fatick, bassin arachidier du sénégal</i>	147-163
11	TCHAO Esohanam Jean : <i>Ethnobotanique et vulnérabilité des populations de Parkia biglobosa (néré) en pays Kabyè au Nord -Togo</i>	164-186
12	KOUADIO N'guessan Théodore, AGOUALE Yao Julien, TRAORE Zié Doklo : <i>Conflits fonciers et dynamique du couvert végétal de la forêt classée d'Ahua dans le département de Dimbokro en côte d'ivoire</i>	187-198
13	KOFFI KONAN NORBERT : <i>Agriculture intra-urbaine et sécurité alimentaire a Boundiali (nord-ouest de la cote d'ivoire)</i>	199-216
14	YEO NOGODJI Jean, KOFFI KOUAKOU Evrard, DJAKO Arsène : <i>Situation alimentaire des ménages d'agriculteurs dans la région du, n'zi au sud est de la côte d'ivoire</i>	217-228
15	KODJA Domiho Japhet, ASSOGBA Geo Warren Pedro Dossou, DOSSOU YOVO Serge, ADIGBEGNON Marcel, AMOUSSOU Ernest, YABI Ibouraïma, HOUNDENOU Constant : <i>Vulnérabilité des zones humides aux extrêmes hydroclimatiques dans la commune de So-Ava</i>	229-250

16	TAPE Achille Roger : <i>Commercialisation de l'igname et réduction de la pauvreté dans le département de Dabakala (nord de la côte d'Ivoire)</i>	251-263
17	Flavien Edia DOVONOU, Ousmane BOUKARI, Gabin KPEKEREKOU Noudéhouénou Wilfrid ATCHICHOE, Marcel KINDOHO, Barthelemy DANSOU : <i>Variation spatio-temporelle de la qualité de l'eau et des sédiments du Lac Sélé (sud-Bénin)</i>	264-279
18	DOGNON Elavagnon Dorothée : <i>La représentation de la biodiversité dans les films de fiction africains : vers une prise de conscience du développement durable</i>	280-297
19	DIARRA SEYDOU ; YAPI ATSE CALVIN ; BIEU ZOH YAPO SYLVERE CEDRIC : <i>Croissance urbaine et incidence sur la conservation foncière à Bingerville - côte d'Ivoire</i>	398-310
20	Rosath Hénoch GNANGA, Bernadette SABI LOLO ILOU ; Ludvine Esther GOUMABOU et Donald AKOUTEY : <i>Valorisation du digestat issus du biodigesteur dans la production maraîchère à Abomey Calavi : cas du Basilic africain (Capsicum baccatum)</i>	311-321
21	TCHEWLOU Akomègnon Zola Nestor, OGOUWALE Romaric, AHOMADIPOHOU Louis, AKINDELE Akibou, HOUNKANRIN Barnabé, YABI Ibouraïma : <i>Vulnérabilité de la production vivrière à la variabilité pluviométrique dans la commune de Dogbo (Bénin, Afrique de l'ouest)</i>	322-337
22	QUENUM Comlan Irené Eustache Zokpégnou, DOSSOU GUEDEGBE Odile V. SABO Denis : <i>Planification spatiale et enjeux de développement dans l'arrondissement de Golo-Djigbé (commune d'Abomey-Calavi)</i>	338-354
23	KEGUEL SALOMON : <i>Croissance démographique et transformation de l'espace agricole dans le Département de Kouh-Est au Legone Oriental (Tchad)</i>	355-367
24	KOUHOUNDJI Naboua Abdelkader : <i>Cartographie des risques d'érosion pluviale dans la commune de Toviklin au Bénin</i>	368-387
25	ABDEL-AZIZ Moussa Issa : <i>Dynamique urbaine et conflits fonciers dans la ville de N'Djamena (Tchad)</i>	388-402
26	GBENOU Pascal : <i>Adoption du système de riziculture intensive (sri) en Afrique de l'ouest : état des lieux, obstacles et perspectives</i>	403-413
27	Lucette M'bawi Bayema EHOUINSOU ; Benoît SOSSOU KOFFI ; Moussa GIBIGAYE, Esperance Judith AZANDÉGBÉ V. ; Abdou Madjidou Maman TONDRO : <i>Etat des lieux des principaux acteurs intervenant dans la mobilité des populations et des animaux dans les régions frontalières de l'ouest du département des collines au Bénin</i>	414-423

CONFLITS FONCIERS ET DYNAMIQUE DU COUVERT VÉGÉTAL DE LA FORêt CLASSÉE D'AHUA DANS LE DÉPARTEMENT DE DIMBOKRO EN CÔTE D'IVOIRE

LAND CONFLICTS AND PLANT COVER DYNAMICS OF THE AHUA CLASSIFIED FOREST IN THE DIMBOKRO DEPARTMENT OF CÔTE D'IVOIRE

KOUADIO N'guessan Théodore*, Doctorant, Université Alassane Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire).
theodorekouadio08@gmail.com

AGOUALE Yao Julien, Assistant ; Université Alassane Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire).

Département de Géographie ; agoualejulien@gmail.com

TRAORE Zié Doklo, Assistant, Université Alassane Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire).

Département de Géographie ; ziedoklo@gmail.com

Auteur correspondant : KOUADIO N'guessan Théodore ; Email : theodorekouadio08@gmail.com

Reçu le 13 aout 2025, Evalué le 18 septembre 2025 : Accepté le 1^{er} octobre 2025

Résumé

La forêt classée d'Ahua a été créée par l'association de plusieurs portions de terres villageoises. Les villages riverains se revendiquent l'appartenance de ces terres, ce qui crée de vives tensions entre la SODEFOR et les populations riveraines. Ces conflits entre les gestionnaires et les infiltrés constituent un obstacle pour la gestion efficiente de la forêt classée. La présente étude qui porte sur les conflits fonciers et dynamique du couvert végétal de la forêt classée d'Ahua dans le département de Dimbokro vise à analyser l'impact des conflits des terres sur la gestion de la forêt classée. La démarche méthodologique s'appuie sur 17 entretiens donc huit (8) chefs de village, huit (8) présidents des jeunes, et le chef de l'Unité de Gestion Forestière de la Forêt classée d'Ahua. Le traitement des images satellitaires a été utile pour comprendre l'ampleur du conflit foncier sur la forêt classée. Ainsi, il faut mentionner que les caractéristiques des images se diffèrent d'une image à une autre où, encore d'un satellite à un autre satellite. Pour le satellite de Landsat 5 TM de 1988, il ressort 07 bandes spectrales et tandis que Landsat 8 dont le capteur est OLI à 11 bandes spectrales. Toutes ces bandes ont une résolution spatiale de 30 mètres (m). Les matériels utilisés sont le logiciel ENVI 5.3 et le logiciel ARCGIS 10.5. Une fiche de note a été utilisée pour les prises de notes. Pour la réalisation de cette recherche un ordinateur portable a permis de faire la saisir du texte. Les résultats montrent que la forêt classée a fait l'objet de plusieurs conflits, car, chaque chef de village a déjà réglé au moins trois conflits entre la SODEFOR et les infiltrés de 1988 à 2024. Ces conflits ont provoqué une forte dégradation de la forêt classée qui se traduit par l'augmentation des superficies agricoles passant de 561,3 ha en 1988 à 650,32 ha en 2024, soit une augmentation de 86,02 ha. Cette régression a impacté négativement sur la température de Dimbokro. La température qui était de 27,8 °C en 1988 est passée à 31,1°C en 2024, soit une variation de 3,3°C. La variation de la température est la conséquence directe du développement des activités anthropiques dans ces deux dernières décennies.

Mots clés : Conflicts, Foncier, Couvert végétal, Forêt classée, Dimbokro

Abstract

The Ahua classified forest was created by combining several portions of village land. The neighbouring villages claim ownership of this land, which creates intense tensions between SODEFOR and the neighbouring populations. These conflicts between managers and infiltrators are an obstacle to the efficient management of the classified forest. This study, which focuses on land conflicts and the dynamics of the vegetation cover of the Ahua classified forest in the department of Dimbokro, aims to analyse the impact of land conflicts on the management of the classified forest. The methodological approach is based on 17 interviews with eight (8) village chiefs, eight (8) youth leaders, and the head of the Forest Management Unit of the Ahua classified forest. The processing of satellite images was useful in understanding the extent of the land conflict in the classified forest. It should be noted that the characteristics of the images differ from one image to another and from one satellite to another. The Landsat 5 TM satellite from 1988 has seven spectral bands, while Landsat 8, whose sensor is OLI, has 11 spectral bands. All of these bands have a spatial resolution of 30 metres (m). The software used was ENVI 5.3 and ARCGIS 10.5. A note sheet was used for note-taking. A laptop computer was used to enter the text for this research. The results show that the classified forest has been the subject of several conflicts, as each village chief has already settled at least three conflicts between SODEFOR and infiltrators between 1988 and 2024. These conflicts have caused significant degradation of the classified forest, resulting in an increase in agricultural land from 561.3 ha in 1988 to 650.32 ha in 2024, an increase of 86.02 ha. This decline has had a negative impact on the temperature in Dimbokro. The temperature, which was 27.8°C in 1988, rose to 31.1°C in 2024, a variation of 3.3°C. The temperature variation is a direct consequence of the development of anthropogenic activities over the last two decades.

Keywords: Conflicts, Land tenure, Vegetation cover, Classified Forest, Dimbokro

INTRODUCTION

La lutte contre les catastrophes naturelles amènent les décideurs du monde entier à prendre des mesures de préservation de l'environnement et de la diversité biologique dès 1972 à Rio de Janeiro (S. D-MALJEAN 2016, p.1). Les forêts abritent une grande diversité d'espèces animales et végétales (FAO, 2022, p.9). Elles contribuent à l'atténuation du changement climatique par le stock de grandes quantités de carbone. Leur rôle est aussi central dans l'adaptation au changement climatique, la protection des sols et l'approvisionnement en eau douce.

En Côte d'Ivoire, les forêts domaniales restent un atout majeur pour l'équilibre climatique et la préservation des espèces endémiques nationales. Parmi elles, les forêts classées étaient estimées en début de leur création à 4,1 millions d'hectares (K. TRAORE, 2018, p. 4389). Ces forêts sont placées sous le contrôle de l'Etat ivoirien et leurs limites ne peuvent être changées, ni aucune partie aliénée (K. TRAORE, 2018, p. 4386). Cependant, depuis quelques années, ces espaces censés être protégés sont affectés par de multiples actions humaines telles que des activités agricoles, pastorales ou extractives de matières premières (P. CUNY, 2023, p. 49). Les forêts classées font face aujourd'hui aux pressions humaines qui participent à sa régression (C. N'DOUME 2018, p. 15). Ainsi sont-elles passées de 2 129 729 d'hectares en 1990, à 844 938 hectares, en 2015, soit une perte de 128 4791 hectares de forêt en vingt-cinq ans. L'une des causes de la régression des forêts classées est le conflit foncier, car celui-ci se caractérise par des moments d'insécurité qui provoque parfois la modification des limites des forêts. La période de conflits dans les années 2000 fut celle de forte conversion des surfaces forestières des zones nord, centre et sud de la forêt classée du haut Sassandra situé dans le centre-ouest de la Côte d'Ivoire (A. T. M. KOUAKOU, et al, 2017, p.339). Ainsi, les guerres et les crises contribuent à hautes de 34% de la déforestation et 27% de la dégradation des forêts classées (ONU-REDD, 2016. p.6). Ces réalités de déforestation et de dégradation forestière observées s'étend au niveau de la forêt classée d'Ahua.

La forêt classée d'Ahua qui est à l'image de plusieurs aires protégées ivoiriennes, connaît un recul sous l'effet des conflits fonciers. Bien qu'elle soit sous le contrôle de la Société de Développement des Forêts (SODEFOR) de Dimbokro, elle reste soumise à d'importantes pressions humaines qui la classent aujourd'hui parmi les forêts classées en voie de disparition. Dès lors quelle sont les facteurs de la régression du couvert végétal de la forêt classée d'Ahua ? L'objectif de cette étude est de montrer l'impact des conflits sur la forêt classée d'Ahua.

I. MATÉRIELS ET MÉTHODE DE RECHERCHE

1.1. Présentation de l'espace d'étude

La forêt classée d'Ahua est située dans le département de Dimbokro avec une superficie de 4652 hectares. Elle est située en zone de forêt dense semi-décidue drainée par deux affluents du N'ZI (M'gboti et Agaroba). Elle est limitée au Nord par Tromabo et Tangoumanssou, au Sud par la ville de Dimbokro, Ahua, Allo-Kouakoukro et Kolibo ; à l'Ouest par Kangrassou Alluibo et l'Est par Andianou. Elle bénéficie aussi d'un climat équatorial de transition favorable au développement de l'agriculture. La figure 1, indique la localisation de la forêt classée d'Ahua.

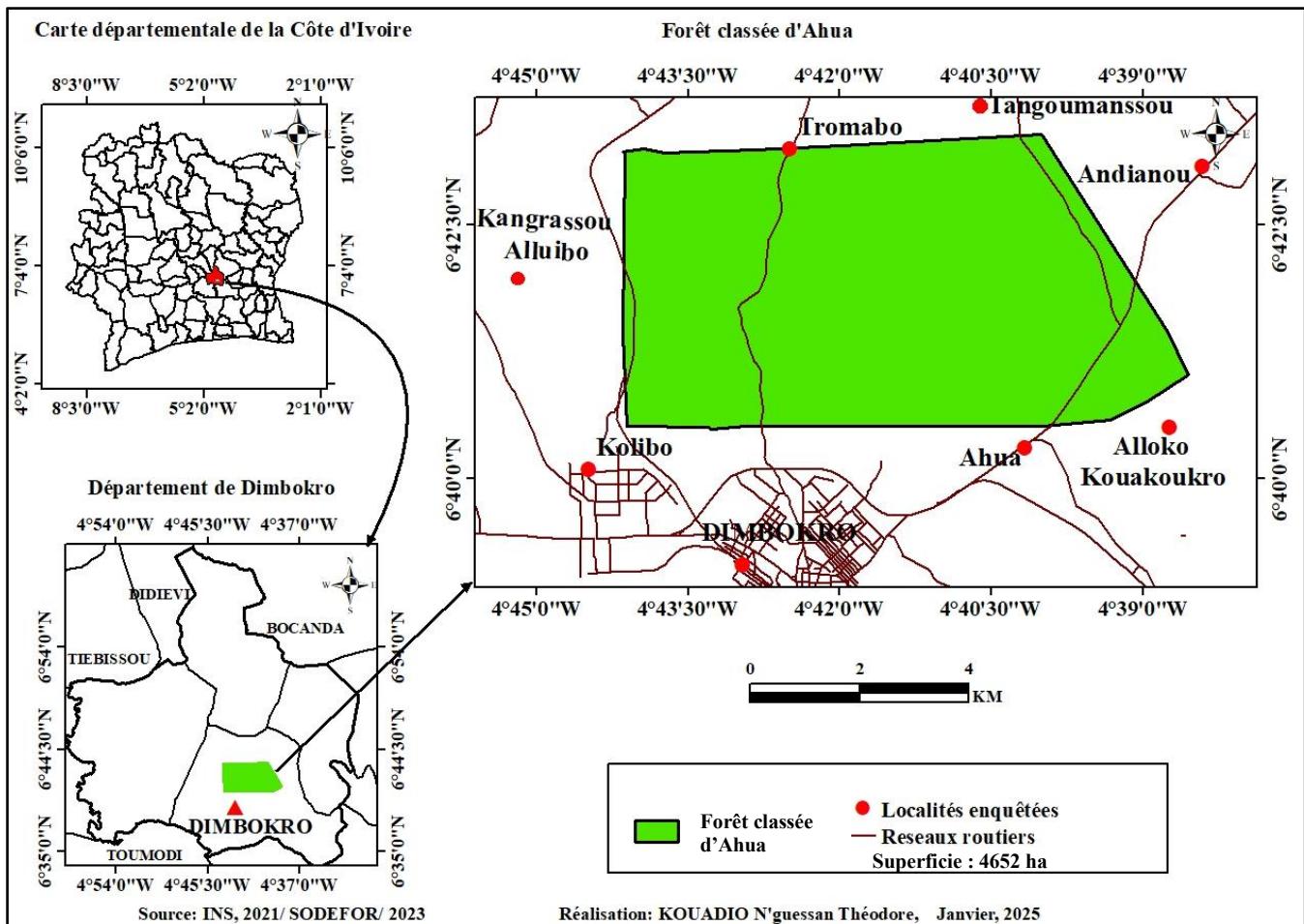


Figure 1: Localisation géographique de la forêt classée d'Ahua dans le département de Dimbokro

1.2. Matériaux de recherche

Le logiciel SIG (ArcMap) a permis de réaliser les cartes d'occupation du sol à partir des images satellitaires de landsat TM 5, 1988 et OLI 2024. Ici, les bandes radiométriques à même de fournir des informations sur le couvert végétal ont été superposées par synthèse additive des couleurs primaires. Ainsi, la composition colorée en fausse couleur avec la combinaison des bandes 2, 3 et 4 pour l'image TM et 3, 4 et 5 pour l'image OLI, ont été utilisées. La méthode de classification supervisée selon l'algorithme du maximum de vraisemblance a été utilisée.

1.3. Méthode de recherche

La démarche méthodologique utilisée pour mener cette étude a été d'abord la recherche documentaire, ensuite un échantillon de 17 d'entretiens a lieu avec les chefs des villages et les présidents des jeunes qui environne cette zone classée soit 94,12% des enquêtés. Le chef de l'Unité de Gestion Forestière de la forêt classée d'Ahua a été également soumis à un entretien qui représente 5,88% des effectifs enquêtés. Pendant ces entretiens des fiches de prises de notes ont été utilisées. Des données quantitatives et qualitatives ont été obtenues. Des images servant d'illustration ont fait objet de collecte de données auprès de l'unité de SODEFOR en charge de la gestion de cette forêt. Ensuite, le logiciel ENVI 5.3 a servi à faire le traitement des images satellitaires et le logiciel ARCGIS 10,5 a été utilisé pour la réalisation cartographique. Il est à noter

également que le logiciel ARCGIS a été utilisé pour la réalisation de la carte de la température de surface.

Les investigations du terrain ont permis d'obtenir divers résultats. D'abord, l'enquête a permis d'identifier les conflits inter villageois liés à la revendication du propriétaire terrien de la forêt classée d'Ahua. Enfin, montrer les impacts de ces conflits sur la forêt classée.

II. RÉSULTATS

Les résultats de cette étude tournent autour de la pression humaine exercée sur la forêt classée d'Ahua et les conséquences négatives de cette pression sur l'étendue de ladite forêt.

2.1 Pression foncière sur la forêt classée d'Ahua, source de dégradation de la cohésion sociale

Crée par plusieurs terres riveraines, la forêt classée d'Ahua constitue aujourd'hui une source de conflit entre les donateurs de terres.

2.1.1. Tensions sociales liées à la forêt classée d'Ahua

La forêt classée d'Ahua a été créée à partir de plusieurs terres appartenant à différents villages riverains. Cette diversité de propriétaires terriens observée au niveau de la forêt d'Ahua fait d'elle une source de conflit entre les habitants des différents villages riverains et, entre la SODEFOR et les différents villages. En effet, chaque village se réclame l'appartenance de la forêt classée. Cette divergence et bataille de récupération engendrent des conflits fonciers entre les villages. La plupart de ces localités riveraines sont aujourd'hui dans un environnement de conflit permanent entre eux et avec la SODEFOR. Ces conflits mettent à mal la cohésion sociale entre les localités de la zone riveraine de cette forêt classée d'Ahua. Le nom Ahua a été donné par la forêt classée, car plus de 50% des terres de la forêt appartiennent au village d'Ahua. Le tableau I met en évidence les différents conflits observés au niveau des villages riverains et entre ces derniers et la SODEFOR.

Tableau I : Conflits entre les propriétaires terriens de la forêt classée d'Ahua

Villages enquêtés	Ahua	Tangou-manssou	Tromabo	Alloko-kouakoukro	Kolibo	Kangras sou-Alluibo	Koffikro	SODEFOR
Ahua				Conflit		Conflit		Conflit
Tangou-manssou								Conflit
Tromabo						Conflit		Conflit
Alloko-kouakoukro	Conflit	Conflit						
Kolibo						Conflit	Conflit	
Kangrassou-Alluibo	Conflit		Conflit				Conflit	
Koffikro					Conflit			Conflit
SODEFOR	Conflit	Conflit	Conflit				Conflit	

Source : Enquêtes de terrain Janvier et Février 2025

Le tableau I indique les conflits inter-villages et les conflits village avec la SODEFOR d’Ahua. Il est à noter que la pluralité des propriétaires terriens de cette forêt classée impacte négativement la cohésion sociale des villages riverains. À titre illustratif, il ressort que le village de Tromabo et la SODEFOR est sont en conflit inavoué. Car, les enquêtes révèlent qu’en 2018 un véhicule de la SODEFOR a été saccagé par les habitants de ce village. Ce conflit a engendré une mésentente et une méfiance permanentes entre les agents de SODEFOR et la population de ce village. Celles-ci influencent négativement cette forêt classée, parce que la collaboration entre ces deux parties prenantes n’est pas franche. Car, malgré la présence de la SODEFOR, la population de ce village ruse pour avoir le contrôle de cette forêt afin d’exercer leurs différentes activités. Dans cet environnement conflictuel avec la SODEFOR, le village de Tromabo accuse également le village de Kangrassou-Alluibo d’avoir cédé une partie de leur terroir aux gestionnaires des forêts. Par conséquent, il existe de vives tensions entre ces deux villages. On assiste donc à une fragilisation de la paix entre ces deux localités riveraines de la forêt classée d’Ahua.

En plus de tout ce qui précède, des tensions restent observables entre la SODEFOR et le village de Tangoumanssou suite au refus de la SODEFOR d’accordés quelques portions de de la forêt classée à des paysans de ce village pour la pratique agricole. Cela a entraîné une détérioration des relations entre le village et les agents de la SODEFOR de Dimbokro. Dans cette même veine, on assiste à des conflits fonciers entre le village d’Alloko kouakoukro et celui d’Ahua fondé sur la question de cette forêt classée. En effet, la forêt classée porte certes, le nom du village Ahua mais ce terroir d’Ahua a été cédé par les propriétaires terriens d’Alloko kouakoukro. Cependant, les habitants d’Ahua ne reconnaissent plus ce don, car pour eux, les habitants d’Alloko kouakoukro constituent un danger pour la gestion de la forêt classée. Il est à retenir que les revendications des terres de la forêt classée d’Ahua constituent un obstacle de vivre ensemble pour ses villages riverains et la SODEFOR.

2.1.2. Conflits entre gestionnaire et producteurs de charbon de bois dans la forêt classée d’Ahua

La SODEFOR étant la seule structure responsable de la forêt classée, détient le monopole de la vente de tous les produits forestiers. De ce fait, toutes les activités humaines dans la forêt classée sont interdites par le chef de l’Unité de Gestion Forestière d’Ahua. Malgré cette interdiction des activités illicites, la population riveraine produit toujours le charbon de bois dans la forêt classée. La pratique de cette activité impacte les relations entre les jeunes riverains et les agents de la SODEFOR, car ces infiltrés sont traqués par les gestionnaires. Lors d’un entretien avec le chef Adjoint du village d’Ahua, ce dernier révèle l’existence des conflits entre les jeunes producteurs de charbon de bois et les gestionnaires de la forêt classée. Il témoigne d’avoir résolu plusieurs conflits impliquant les jeunes producteurs de charbons de bois dans cette forêt classée ivoirienne. Ces différents conflits fragilisent le tissu social et entre les jeunes riverains et les gestionnaires. La photo 1, indique un clandestin de production de charbon de bois appréhendé en flagrant délit par le chef de l’Unité de Gestion Forestière d’Ahua.



Source : SODEFOR d'Ahua de Dimbokro (prise de vue chef de UGF), enquête de terrain septembre, 2023

Photo 1 : Un producteur de charbon de bois appréhendé par le chef de l'UGF d'Ahua

La photo 1 montre un clandestin de production de charbon de bois en compagnie du chef de l'Unité de Gestion Forestière (UGF) d'Ahua. Ce délinquant appréhendé a été condamné à six mois de prison avec sursis par la justice de Dimbokro. Cette condamnation complexifie les relations entre les gestionnaires de la forêt classée et les jeunes producteurs de charbon de bois. En effet, selon le chef de l'UGF d'Ahua, les jeunes producteurs de charbon de bois revendiquent la forêt. Car, pour eux la terre appartient à leurs ancêtres. En se fondant sur cette perception d'appartenance de terre, de nombreux jeunes ne cessent d'infiltrer la forêt classée pour la production du charbon de bois et la pratique de la culture de l'igname qui provoquent parfois des feux de végétation favorables aux braconniers qui demeurent des principaux acteurs de ce phénomène de feux incontrôlés. Il est à retenir que les conflits fonciers constituent un danger pour la protection de la forêt classée d'Ahua. Par ailleurs quelles sont les conséquences de l'infiltration liée aux conflits fonciers dans la forêt classée d'Ahua?

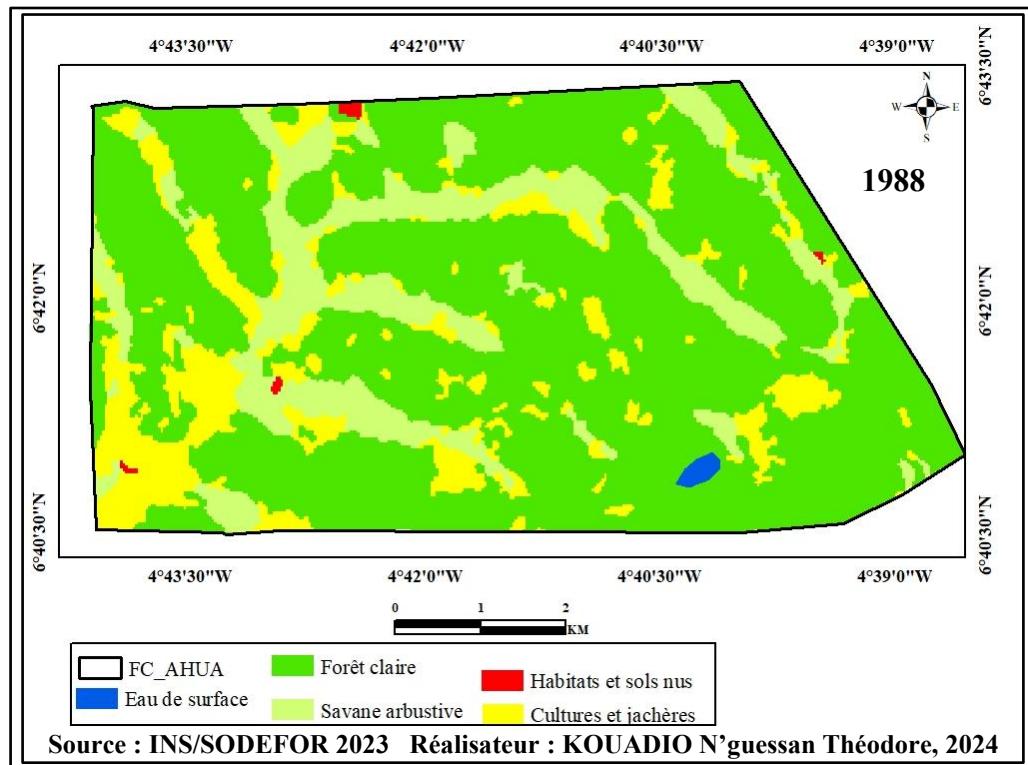
2.2. Impacts des différents conflits sur la forêt classée d'Ahua

Les conflits d'appartenance ont engendré un mauvais état de la forêt classée, car à l'intérieur de celle-ci on y trouve une diversité d'activités humaines. Cette pratique des activités provoque une régression de la forêt classée d'Ahua dans le temps et dans l'espace.

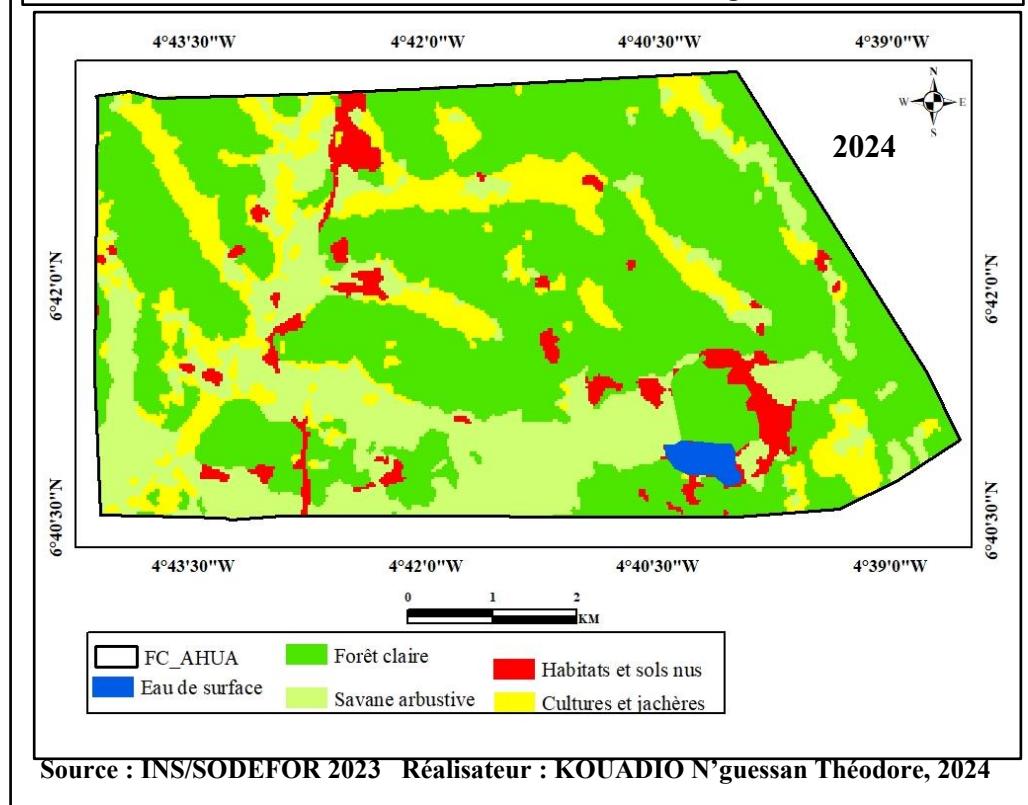
2.2.1. Activités agricoles provoquant la régression du couvert de la forêt classée d'Ahua

La succession des différents conflits fonciers, au niveau de la forêt classée d'Ahua, a permis le développement de plusieurs activités humaines à l'intérieur de celle-ci. Ces activités humaines sont la production de charbon de bois, l'agriculture et des feux de végétation incontrôlés. En effet, ces activités ont participé à une forte régression du couvert végétal de la forêt classée dans ces deux dernières décennies, car les gestionnaires ont des difficultés à gérer efficacement cette forêt classée

à cause des conflits fonciers. La figure 2 montre l'occupation du sol dans la forêt classée de 1988 et de 2024.



Source : INS/SODEFOR 2023 Réalisateur : KOUADIO N'guessan Théodore, 2024



Source : INS/SODEFOR 2023 Réalisateur : KOUADIO N'guessan Théodore, 2024

Figure 2 : Occupation du sol de la forêt classée d'Ahua de 1988 et 2024

La figure 2 montre l'état des écosystèmes de 1988, et 2024. Il ressort que les conflits fonciers ont impacté la couverture végétale de la forêt classée, car certaines superficies des écosystèmes ont connu une évolution dans le temps et dans l'espace. En effet, la carte d'occupation de 1988 indique une faible occupation humaine. Il faut noter que pendant cette période la revendication des terres de la forêt classée pour la pratique des activités humaines était moins intensive. Durant cette période la superficie des habitats et sols était estimée à 8,7 hectares et celle des cultures et jachères était de 561,3 hectares.

Cependant, suite à l'évolution croissante de la population riveraine, celle-ci revendique le déclassement de la forêt classée pour le développement des activités agricoles. Cette revendication a engendré des conflits fonciers entre les gestionnaires et les infiltrés. En effet, malgré les interpellations des clandestins par la SODEFOR la superficie de la forêt claire connaît une régression en 2024, dans la mesure où celle-ci est passée de 3436,9 hectares en 1988 à 2686,26 hectares en 2024. Tandis que la superficie de la savane arbustive connaît une évolution positive, en ce sens que la superficie est passée de 643,3 hectares en 1988 à 1098,34 hectares en 2024. Cette évolution est liée aux déclanchements des feux de végétation dans la forêt classée. En résumé, il faut noter que les différentes évolutions de la forêt classée d'Ahua dans ces deux dernières décennies sont liées aux différents conflits entre gestionnaire et les populations riveraines. Le tableau II, indique la superficie de l'ensemble des écosystèmes forestiers d'Ahua. Ces superficies ont été déterminées à l'issue de la réalisation de la carte d'occupation du sol. La variation a été calculée en faisant la différence des superficies entre 1988 et 2024. Le tableau II indique l'évolution de la forêt classée d'Ahua entre 1988 et 2024.

Tableau II : Évolution de l'occupation du sol entre 1988 et de 2024

Écosystèmes	Superficie en (ha) 1988	Superficie en (ha) 2024	Variation en superficie (1988- 2024)
Forêt claire	3436,9	2686,26	-750,64
Savane arbustive	643,3	1098,34	455,04
Cultures et jachères	561,3	650,32	86,02
Habitats et sols nus	8,7	215	206,03
Eau de surface	1,80	2,08	0,28
TOTAL	4 652	4 652	

Source : Landsat 5 TM 1988 et Source : Landsat 8 OLI, 2024

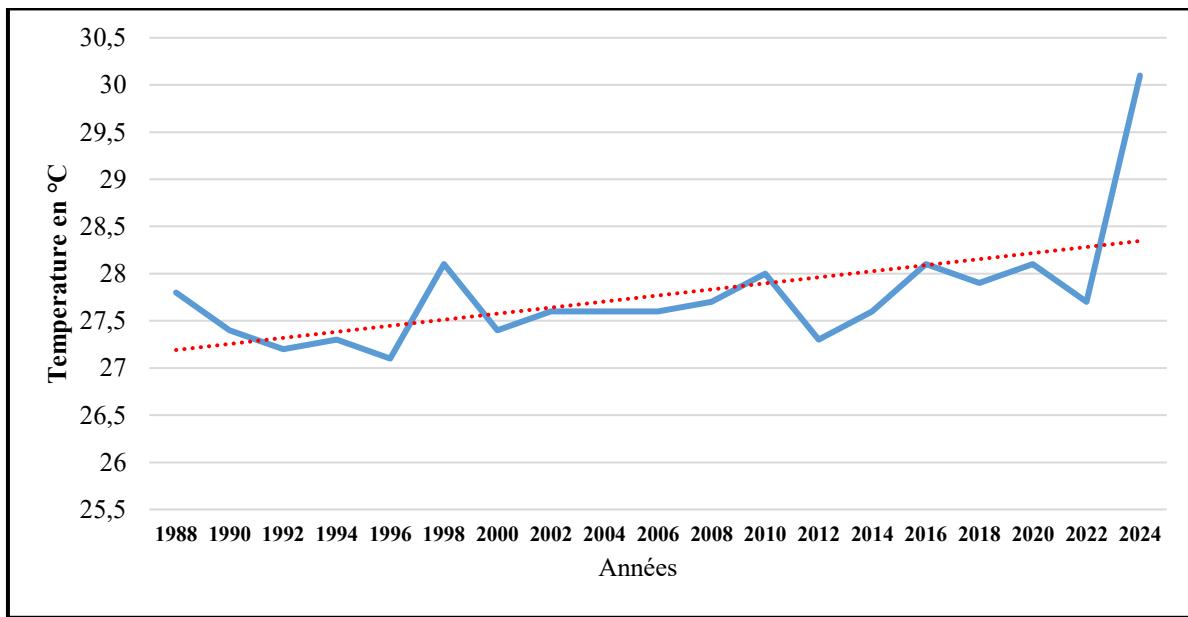
Le tableau II, montre la variation des superficies des écosystèmes entre 1988 et 2024. Il ressort que les activités humaines ont impacté négativement la forêt claire, car de 3436,90 en 1988 elle est passée à 2686,26 hectares en 2024, soit une perte de 750,64 hectares. Tandis que la savane arbustive est passée de 643,30 hectares en 1988 à 1098,34 en 2024 avec une évolution de 455,04 hectares. Cette évolution de la savane arbustive est liée à la répétition des feux de végétation incontrôlée dans la forêt classée pendant chaque saison sèche. Il faut souligner que l'évolution de la savane est une conséquence négative pour la forêt classée, car cette portion est supposée occuper par la forêt claire. Quant aux cultures et jachères, c'est une variation de 86,02 hectares durant ces deux périodes. En effet, de 561,30 hectares de cultures et jachères en 1988, la superficie est passée de

650,32 hectares. S’agissant des superficies des sols nus et habitats, il est à noter qu’elles ont connu une évolution de 206,03 hectares entre 1988 et 2024. Cette augmentation est liée à la construction anarchique des habitats dans la forêt classée d’Ahua et l’entretien des routes, notamment celle reliant la ville de Dimbokro au village de Tromabo qui traverse cette forêt classée.

2.2.2. Variabilité de la température à Dimbokro : effets néfastes de régression de la forêt

Depuis la création de la forêt classée d’Ahua, elle a subi des pressions liées aux développements des activités anthropiques. Ces activités ont des répercussions néfastes sur la température de Dimbokro. En effet, en 1988, on assiste à une variation de la température de surface dans la forêt classée. Les valeurs de température varient d’une année à une autre année. Il ressort que, la température est plus douce dans les années 1988, car en cette période la forêt classée était moins anthropisée.

Cependant, en 2024 la température de surface connaît une élévation suite au recul de l’écosystème forestier. Il résulte que les populations riveraines préfèrent pratiquer leurs activités agricoles dans la forêt, dans la mesure où ces infiltrés estiment que ces espaces forestiers sont très propices pour l’agriculture. Ces activités humaines dans la forêt connaissent un essor inquiétant pendant la crise militaro-politique de 2002 et la crise postélectorale de 2010 qui ont servi de catalyseur à la dégradation du couvert végétal. Cette activité a eu des répercussions néfastes sur la température dans ces dernières années. Il découle que la dégradation a favorisé une variation de la température dans le temps et dans l’espace. Il convient de souligner que le degré de la température varie selon le taux de régression du couvert végétal dans un lieu donné. La température est plus chaude dans les années où le taux de dégradation est élevé. La figure 3, met en évidence l’évolution de la température de la forêt classée d’Ahua.



Source : SODEXAM de Dimbokro, enquête de terrain de Mars-Avril, 2023

Figure 3 : Variabilité de la température de la forêt classée d’Ahua de 1988 et 2024

La figure 3, indique la température de la forêt classée entre 1988 et 2024. Il ressort que la température de la forêt classée a connu une évolution dans le temps et dans l’espace. En effet, la

température qui était de 27,8°C en 1988 est passée en 2024 à 31,1°C, soit une variation de 3,3°C au profit de la chaleur. Cette évolution de la température est l'un des impacts négatifs de la régression de la forêt classée pendant cette période. Quant à la température moyenne entre 1988 et 2024 elle a aussi connu une transformation dans le temps et dans l'espace. Ainsi, de 22,55°C en 1988, la température moyenne est passée en 2024 à 24,40°C. Il résulte que cette augmentation de la température entre 1988 et 2024 est liée à la dégradation de la forêt classée. La forêt classée d'Ahua est, aujourd'hui, soumise à une forte dégradation liée aux conflits fonciers. Donc, les conséquences négatives de la régression de la forêt classée issue des conflits fonciers sont l'augmentation de la température, car ces conflits engendrent une anthropisation.

III. DISCUSSIONS

3.1 Pression foncière exercée sur la forêt classée D'ahua

La pression humaine exercée sur la forêt classée d'Ahua engendre des conflits fonciers entre les habitants des villages riverains. En effet, chaque village riverain lutte pour être le propriétaire terrien d'une portion de la forêt classée d'Ahua. Une lutte qui constitue une menace pour la cohésion sociale entre ces deux villages. Cette idée est en conformité avec l'étude d'I. KELGUINALE, (2018, p. 47), qui affirmait que les conflits fonciers ont eu des conséquences sur le milieu rural au Burkina Faso. Lorsqu'il mentionnait en ces termes que les conflits fonciers ont fragilisé des instances dirigeantes et du pouvoir local administratif et traditionnel, ont remis en cause l'autorité de l'État. Ainsi, la catastrophe environnementale qui découle de ces conflits sont la destruction des plants et des semis, l'empoisonnement des cours d'eau, les incendies portant atteinte à l'environnement, la dégradation des terres la destruction du couvert végétal, et, enfin, la dévastation des forêts pour réinstallations. Tous ces facteurs contribuent à la disparition de la biodiversité forestière. Donc, l'association des terres de plusieurs communautés lors de la création de la forêt classée, est l'un des facteurs de la régression de la forêt classée. Par ailleurs, la succession dégrade, certes, la forêt, mais elle fragilise aussi la cohésion sociale. La gestion des ressources forestières, a été toujours une source de conflictualité entre les gestionnaires et les communautés locales. Cette conflictualité a affaibli la cohésion sociale et fragilisé le tissu social par les tensions sociales (K. TRAORE, 2019, p.138).

L'infiltration dans la forêt classée a suscité des arrestations de la part du chef de l'UGF. Cette arrestation a dégradé la cohésion sociale entre les producteurs et les gestionnaires de la forêt classée. Ces résultats sont en rapports avec celui de K. O. DIEN, (2018, p.106) quand il mentionnait que, la pression foncière autour de la réserve de faune et de flore du Haut Bandama engendre des conflits entre des villages à propos des limites des territoires villageois, entre les propriétaires terriens et les utilisateurs dont certains ne respectent pas les règles d'accès, et entre agriculteurs et éleveurs au sujet des dégâts de cultures et de récoltes. Il découle que les activités développées dans la forêt classée ont eu des effets néfastes sur la forêt classée. Les conflits fonciers ont provoqué une infiltration sans cesse dans la forêt. De plus cette infiltration a engendré la régression du couvert végétal de la forêt classée dans ces deux dernières décennies. Quant à (K. J-M. ATTA *et al.*, 2017, p.377). Ces auteurs affirmaient, dans leur étude à Béki et Bossematié, que les différentes formes d'infiltration dans les forêts classées de l'Est ivoirien notamment de Béki et de Bossematié qui ont participé à une dégradation sont à la base des tensions entre les autorités administratives et les infiltrés.

Cependant quels sont les effets négatifs des conflits fonciers sur la température de surface de la forêt classée d'Ahua ?

3.2 Impacts négatifs des conflits fonciers sur la forêt classée D'ahua

Les activités humaines ont provoqué une augmentation de la température de surface dans la forêt classée. La régression de la forêt classée d'Ahua a eu des impacts environnementaux et socio-économiques. Les activités humaines pratiquées à l'intérieur de la forêt classée ont dynamisé l'évolution progressive de la température de surface, car de 30,15°C en 1988, la température est passée en 2022 à 59,14°C, soit une hausse de 28,99°C. D'où les conséquences négatives de la pratique des cultures dans la forêt classée. Ces résultats sont en rapport avec l'étude de la FAO, (2011, p.16), qui stipulait qu'au regard de l'atténuation des effets du changement climatique, la dégradation des forêts se traduit par une perte du stock de carbone dans les espaces qui restent forêt. Toujours au niveau environnemental, la pratique de l'agriculture a des conséquences négatives sur l'ensemble de la biodiversité. Les données cartographiques ont montré que la forêt classée connaît une dynamique régressive dans le temps et dans l'espace. Cette régression a été synonyme de la perte de la biodiversité animale et végétale. Ces résultats sont confirmés par UICN, (2014, p.37) lorsqu'il mentionnait que la déforestation a pour corollaire la disparition de la diversité animale et végétale. Pour EL MAZI *et al.*, (2018, p. 140), l'érosion du sol et le changement climatique qui se traduisent par l'augmentation de la température moyenne annuelle comprise entre (0,6 et 1,1°C) et par la récurrence des sécheresses sont les conséquences de la régression. Le groupe de Réseau Action Contre la Faim (2022, p. 6-9), affirmait encore que dans les années à venir, la crise climatique sera la menace la plus importante pour le développement international, car elle accroît l'intensité et la fréquence des phénomènes météorologiques extrêmes, tels que les sécheresses, les cycles et les inondations qui ne feront qu'engendrer davantage d'urgences humanitaires et déplacer un nombre croissant de personnes.

CONCLUSION

Au terme de cette recherche il apparaît qu'il existe des conflits fonciers sur la forêt classée d'Ahua. L'étude a permis de souligner que les villages périphériques sont en conflits, dans la mesure où la terre de la forêt classée est revendiquée par les habitants des villages riverains. Cette revendication a engendré des litiges entre les communautés villageoises et la SODEFOR d'Ahua. Les effets immédiats de ces conflits ont été la pratique de l'agriculture, la fabrication du charbon de bois et du développement des feux de végétation dans la forêt classée. L'un des impacts les plus dégradants est l'évolution de la température de surface entre 1988 et 2024. Face à ces conséquences désastreuses, il faut appliquer les lois de gestion forestières dans toute sa rigueur si l'État de la Côte d'Ivoire veut atteindre une protection durable des ressources forestières en général, et de la forêt classée d'Ahua en particulier. Aussi cette étude confirme-t-elle l'intérêt et l'efficacité des méthodes d'analyse multi variées comme outils d'analyse de données. Elle offre une base essentielle d'éléments de réflexion que les gestionnaires forestiers, planificateurs, les décideurs et même les bailleurs de fonds se doivent de s'approprier pour une gestion efficace et durable des forêts.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUE

ATTA Kouacou Jean-Marie, ROBIN Marc, TOURE Tiyégbô Augustin, POTTIER Patrick OSWALD Johan, 2017, « Déforestation et conflits foncier rural dans les forêts classées de Béki et de Ossematie dans l'Est de la Côte d'Ivoire » *In Revue Chapter*, pp.357-387

CUNY Pascal, PLANCHERON Françoise, BIO Abraham, KOUACOU Elvis et MORNEAU François, 2023, « La forêt et la faune de Côte d'Ivoire dans une situation alarmante-synthèse des résultats de l'inventaire forestier et faunique national », In *Revue Bois et forêt des tropiques*, vol.355, pp.47-72.

DIEN Kouayé Olivier, 2018, « Occupation humaine de la Réserve de Faune et de Flore du Haut Bandama : Diagnostic et perspectives pour une gestion durable », In *Revue European Scientific Journal*, pp.93-111, Vol.14, n°.26, Consulté le 06/03/2025 sur [URL: http://dx.doi.org/10.19044/esj.2018.v14n26p93](http://dx.doi.org/10.19044/esj.2018.v14n26p93)

EL MAZI Mohamed, SABER Er-riyhi, HOUARI Abdeighani, 2018, « Évolution spatio-temporelle des forestiers dans les massifs numidiens de la chaîne rifaine (Maroc) : cas de jbel Outka », In *Revue Géo-Eco-Trop*, vol.42, n°1, pp.133-146.

FAO, 2011, « Mesurer la dégradation des forêts », In *Revue internationale des forêts et des industries forestières*, vol.62, n°238, pp. 1-72.

FAO, 2022, La situation des forêts du monde. Des solutions forestières pour une relance verte et des économies inclusives, résilientes et durables, Rome, 151p.

KELGUINALE Illy, 2018, Étude sur les conflits fonciers en milieu rural au Burkina Faso, Konrad Adenauer Stifung, Coopération Européenne et Internationale (EIZ), Bureau Régional pour le Dialogue Politique- Abidjan (RCI), 58p.

KOUAKOU Akoua Tamia Madeleine, BRIMA Yao Sadaiou Sabas, KONATE Souleymane BAMBA Issouf, KOUADIO Justin Yatty et BOGAET Jan, 2017, « Gestion des forêts domaniales de conflits : cas de la forêt classée du haut-Sassandra, Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire », In *Revue International Journal of Biological and Chemical Sciences*, vol.11, n°1 pp.333-349.

MALJEAN-Dubois Sandrine, 2016, « La convention de Rio sur la diversité biologique. La diversité dans la gouvernance internationale. Perspective cultures, écologique et juridiques », in *Revue HAL open science*, pp.1-15

N'DOUME Claude, 2018, Production cartographique dans le cadre de la surveillance spatiale des terres (SST) en Côte d'Ivoire, *13eForum des usagers EUMETSAT, Abidjan, 24 au 28 septembre 2018*, 27p.

ONU-REDD, 2016, Analyse qualitative des facteurs de déforestation et de dégradation des forêts en Côte d'Ivoire, Rapport final, 114p.

Réseau Action Contre la Faim, 2022, Environnement et climat 2022-2025, publication pour le réseau contre la faim international, 13p.

TRORE Kassoum, 2018, « Le couvert forestier en Côte d'Ivoire : une analyse critique de la situation de gestion des forêts (classées, parcs et réserves) », In *Revue the International Journal of Social Sciences and Humanities*, vol. 5 n°02, pp. 4387-4397.

TRORE Kassoum, 2019, « Enjeux socioéconomiques des forêts classées ivoiriennes et conflits intercommunautaires à l'Ouest de la Côte d'Ivoire : une question de business ou un défi du développement durable » In *Revue European Scientific Journal June*, vol 15, n°16, pp. 110-141.

IUCN, 2014, Les facteurs de déforestation et de dégradation des forêts, Résultats d'une analyse participative dans les paysages TNS et TRIDOM (Cameroun, Congo, Gabon et RCA, 80p.

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

1- Contexte, Justification et Objectifs du journal

Le développement des territoires ruraux est une préoccupation prise en compte par de nombreux organismes internationaux que nationaux à travers les projets et programmes de développement.

En Afrique, le défi du développement est indissociable du devenir des espaces ruraux. Les territoires ruraux sont caractérisés par d'importantes activités rurales qui influencent sur la dynamique du monde rural et la restructuration des espaces ruraux.

En effet, de profondes mutations s'observent de plus en plus au sein du monde rural à travers les activités agricoles et extra agricoles. Des innovations s'insèrent dans les habitudes traditionnelles des ruraux. Cela affecte sans doute le système de production des biens et services et les relations entre les villes et campagnes.

Ainsi, dans ce contexte de mutation sociétale, de nouvelles formes d'organisation spatiale s'opèrent. Ces nouvelles formes dénotent en partie par les différents modes de faire-valoir. Aussi, plusieurs composantes environnementales sont-elles impactées et nécessitent donc une attention particulière qui interpelle aussi bien les dirigeants politiques, les organismes non étatiques et les populations locales pour une gestion durables des espaces ruraux.

Par ailleurs, le contexte de la décentralisation, le développement à la base implique toutes les couches sociales afin d'amorcer réellement le développement. Ainsi, la femme rurale, à travers le rôle qu'elle joue dans le système de production de biens et services, mérite une attention particulière sur le plan formation, information et place dans la société en pleine mutation.

Enfin, en analysant le contexte socioculturel et l'évolution de la croissance démographique que connaissent les campagnes, les questions d'assainissement en milieu rural doivent de plus en plus faire l'objet des préoccupations majeures à tous les niveaux de prises de décision afin de garantir à tous un cadre de vie sain et réduire l'extrême pauvreté en milieu rural.

Le Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*) du Laboratoire de Géographie Rurale et d'Expertise Agricole (LaGREA) s'inscrit dans la logique de parcourir de façon profonde tous les aspects liés au monde rural. A ce titre, les axes thématiques prioritaires ci-après seront explorés.

1- Foncier et systèmes agraires, 2-Agroécologie et expertise agricole, 3-Changements climatiques et Développement Dural, 4-Dynamique des espaces frontaliers et développement socio-économique

Axe 1 : Foncier et systèmes agraires

- ✓ Mutations spatiales et dynamique des espaces ruraux ;
- ✓ Gestion du foncier rural et environnementale ;
- ✓ SIG et gestion des territoires ruraux ;
- ✓ Gouvernance et planification des espaces ruraux

Axe 2 : Agroécologie et expertise agricole

- ✓ Activités agricoles et sécurité alimentaire ;
- ✓ Ecotourisme ;
- ✓ Artisanat rural ;
- ✓ Territoires, mobilité et cultures
- ✓ Business et Agroécologie

Axe 3 : Changements climatiques et Développement Dural

- ✓ Agriculture et adaptations paysannes face aux CC
- ✓ Eau et agriculture
- ✓ Climat, aménagements hydroagricoles ;
- ✓ Femmes, activités rurales et CC ;

Axe 4 : Dynamique des espaces frontaliers et développement socio-économique

- ✓ Echanges transfrontaliers dans les espaces ruraux ;
- ✓ Hygiène et assainissement en milieu rural
- ✓ Echanges transfrontaliers et Cohésion Sociale
- ✓ Développement local et CC ;
- ✓

2. Instructions aux auteurs

2.1. Politique éditoriale

Le Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*) publie des contributions originales en français ou en anglais dans tous les domaines de la science sociale.

Les contributions publiées par le journal représentent l'opinion des auteurs et non celle du comité de rédaction. Tous les auteurs sont considérés comme responsables de la totalité du contenu de leurs contributions.

Le Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*) est semestrielle. Il apparaît deux fois par an, tous les six mois (juin et décembre).

2.2. Soumission et forme des manuscrits

Le manuscrit à soumettre au journal doit être original et n'ayant jamais été fait objet de publication au paravent. Le manuscrit doit comporter les adresses postales et électroniques et le numéro de téléphone de l'auteur à qui doivent être adressées les correspondances. Ce manuscrit soumis au journal doit impérativement respecter les exigences du journal.

La période de soumission des manuscrits est de : 15 juillet au 30 septembre 2025.

Retour d'évaluation : 15 octobre 2025.

Date de publication : 15 décembre 2025.

Les manuscrits sont envoyés sur le mail du journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*) à l'adresse: journalgrad35@gmail.com ou jgradinfos@gmail.com avec copie à Monsieur Moussa GIBIGAYE <moussa_gibigaye@yahoo.fr>.

2.2.1. Langue de publication

J_GRAD publie des articles en français ou en anglais. Toutefois, le titre, le résumé et les mots clés doivent être donnés dans deux langues (anglais et français).

2.2.2. Page de titre

La première page doit comporter le titre de l'article, les noms des auteurs, leur institution d'affiliation et leur adresse complète. Elle devra comporter également un titre courant ne dépassant pas une soixantaine de caractères ainsi que l'adresse postale de l'auteur, à qui les correspondances doivent être adressées.

- Le titre de l'article est en corps 14, majuscule et centré avec un espace de 12 pts après le titre (format > paragraphe > espace après : 12 pts).
- Les noms et prénoms des auteurs doivent apparaître en corps 12, majuscule et centré et en italique.
- Les coordonnées des auteurs (appartenance, adresse professionnelle et électronique) sont en corps 10 italique et alignés à gauche.

2.2.3. Résumé

Le résumé comporte de 250 à 300 mots et est présenté en Français et en Anglais. Il ne contient ni référence, ni tableau, ni figure et doit être lisible. Il doit obligatoirement être structuré en cinq parties ayant respectivement pour titres : « Description du sujet », « Objectifs », « Méthode », « Résultats » et

« Conclusions ». Le résumé est accompagné d'au plus 05 mots-clés. Le résumé et les mots-clés sont composés en corps 9, en italique, en minuscule et justifiés.

2.2.4. Introduction

L'introduction doit fournir suffisamment d'informations de base, situant le contexte dans lequel l'étude a été réalisée. Elle doit permettre au lecteur de juger de l'étude et d'évaluer les résultats acquis.

2.2.5. Corps du sujet

Le corps du texte est structuré suivant le modèle IMReD. Chacune des parties joue un rôle précis. Elles représentent les étapes de la présentation.

2.2.5.1 Introduction

L'introduction doit indiquer le sujet et se référer à la littérature publiée. Elle doit présenter une question de recherche.

L'objectif de cette partie est de mettre en avant l'intérêt du travail qui est décrit dans l'article et de justifier le choix de la question de recherche et de la démarche scientifique.

2.2.5.2 Matériel et méthodes

Cette partie doit comprendre deux volets : présentation succincte du cadre de recherche et l'approche méthodologique adoptée.

2.3.5.3 Résultats

Les résultats sont présentés sous forme de figures, de tableaux et/ou de descriptions. Il n'y a pas d'interprétation des résultats dans cette partie. Il faut particulièrement veiller à ce qu'il n'y ait pas de redondance inutile entre le texte et les illustrations (tableaux ou figures) ou entre les illustrations elles-mêmes.

2.2.5.4 Discussion

La discussion met en rapport les résultats obtenus à ceux d'autres travaux de recherche. Dans cette partie, on peut rappeler l'originalité et l'intérêt de la recherche. A cet effet, il faut mettre en avant les conséquences pratiques qu'implique cette recherche. Il ne faut pas reprendre des éléments qui auraient leur place dans l'introduction.

2.2.6 Conclusion

Cette partie résume les principaux résultats et précise les questions qui attendent encore des réponses. Les différentes parties du corps du sujet doivent apparaître dans un ordre logique.

L'ensemble du texte est en corps 12, minuscule, interligne simple, sans césure dans le texte, avec un alinéa de première ligne de 5 mm et justifié (Format > paragraphe > retrait > 1ère ligne > positif > 0,5 cm). Un espace de 6 pts est défini après chaque paragraphe (format > paragraphe > espace après : 6 pts). Les marges (haut, bas, gauche et droite) sont de 2,5 cm.

- Les titres (des parties) sont alignés à gauche, sans alinéa et en numérotation décimale
- La hiérarchie et le format des titres seront les suivants :

Titre de premier ordre : (1) MAJUSCULE GRAS justifié à gauche

Titre de 2ème ordre : (1-1) Minuscule gras justifié à gauche

Titre de 3ème ordre : (1-1-1) Minuscule gras italique justifié à gauche

Titre de 4ème ordre: (1-1-1-1) Minuscule maigre ou puces.

2.2.7. Rédaction du texte

La rédaction doit être faite dans un style simple et concis, avec des phrases courtes, en évitant les répétitions.

2.2.8. Remerciements

Les remerciements au personnel d'assistance ou à des supports financiers devront être adressés en terme concis.

2.2.9. Références

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain, en diminuant la taille de police d'un point. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, des façons suivantes :

- (Initiale(s) du Prénom ou des Prénoms de l'Auteur, année de publication, pages citées);

Exemples :

1-Selon C. Mathieu (1987, p. 139) aucune amélioration agricole ne peut être réalisée sans le plein accord des communautés locales et sans une base scientifique bien éprouvée ;

2-L'autre importance des activités non agricoles, c'est qu'elles permettent de sortir les paysans du cycle de dépendance dans laquelle enferment les aléas de la pluviométrie (M. Gueye, 2010, p. 21) ;

3-K. F. Yao *et al.*, (2018, p.127), estime que le conflit foncier intervient également dans les cas d'imprécision ou de violation des limites de la parcelle à mettre en valeur. Cette violation des limites de parcelles concédées engendre des empiètements et des installations d'autres migrants parfois à l'issu du donateur.

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

- Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, les pages (pp.) des articles pour une revue.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.). Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

2.2.10. Références bibliographiques

Citation

ATTA, K. J. M., & N'GUESSAN, K. F. (2025). IMPACT DE LA PRESSION ANTHROPIQUE SUR LA FORêt CLASSÉE DE BESSO (ADZOPÉ, COTE D'IVOIRE). Journal de géographie rurale appliquée et développement (J_GRAD), 5 (2), 1-18. <https://doi.org/10.5281/zenodo.14670540>

SAHABI HAROU, A., & KIARI FOUGOU, H. (2025). N OVERVIEW OF FARMER'S WATER USERS ASSOCIATION INVOLVEMENT AND EFFICIENCY IN DJIRATAWA HYDRO- AGRICULTURAL PLANNING, NIGER. Journal de géographie rurale appliquée et développement (J_GRAD), SPE(1), 95-104. <https://doi.org/10.5281/zenodo.14718721>

Drs. ATCHIBA, S. J., Dr OLOUKOI, J., Dr.MAZO, I., Prof. TOKO IMOROU, I., & (2025). CARTOGRAPHIE PREDICTIVE DE L'OCCUPATION DES TERRES DANS LA COMMUNE DE KANDI. Journal de géographie rurale appliquée et développement (J_GRAD), SPE (1), 123-138. <https://doi.org/10.5281/zenodo.14718878>

ABDOULAYE AMIDOU Moucktarou, KPETERE Jean, SABI YO BONI Azizou, ABOUBAKAR Sahabou, 2023, Commercialisation du bois-énergie et amélioration des conditions de vie à Karimama au nord Bénin. *Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement* N° 002, vol 4, décembre 2023, pp. 05-20. <https://doi.org/10.5281/zenodo.11561806>

Galtier F, David-Benz H, Subervie J, Egg J. 2014. Agricultural market information systems in developing countries: New models, new impacts. Cahiers Agricultures 23 (4-5) : 232-244. <https://doi.org/10.1684/agr.2014.0715>.

Article dans revue sans DOI

GIBIGAYE Moussa, HOUINSOU Auguste, SABI YO BONI Azizou, HOUNSOUNOU Julio, ISSIFOU Abdoulaye et DOSSOU GUEDEGBE Odile, 2017, Lotissement et mutations de l'espace dans la commune de Kouandé. *Revue Scientifiques Les Cahiers du CBRST*, 12, 237-253

Ouvrages, rapport

IGUE Ogunsola John, 2019, *les activités du secteur informel au Bénin : des rentes d'opportunité à la compétitivité nationale*, Paris, France, Karthala, 252 p.

Articles en ligne

BOUQUET Christian et KASSI-DJODJO Irène, 2014, « Déguerpir » pour reconquérir l'espace public à Abidjan. In : L'Espace Politique, mis en ligne 17 mars 2014, consultée le 04 août 2017. URL : <http://espacepolitique.revues.org/2963>

Chapitre d'ouvrage

OFOUEME-BERTON Yolande, 1993, Identification des comportements alimentaires des ménages congolais de Brazzaville : stratégies autour des plats, in Muchnik, José. (coord.). *Alimentation, techniques et innovations dans les régions tropicales*, 1993, Paris, L'harmattan, 167-174.

Thèse ou mémoire :

FANGNON Bernard, 2012, *Qualité des sols, systèmes de production agricole et impacts environnementaux et socioéconomiques dans le Département du Couffo au sud-ouest du Bénin*. Thèse de Doctorat en Géographie, EDP/FLASH/UAC, 308 p.

2.3. Frais d'inscription

Les frais de soumission sont fixés à 50.000 FCFA (cinquante mille Francs CFA) et payés dès l'envoi du manuscrit.

Conformément à la recommandation du comité scientifique du Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*), les soumissionnaires sont priés de bien vouloir s'acquitter de leur frais de publication dès la première soumission sur la plateforme de gestion des publications du Journal. Les articles ne seront envoyés aux évaluateurs qu'après paiement par les auteurs des frais d'instruction et de publication qui s'élèvent à cinquante mille francs (50.000 F CFA) par envoi, **RIA, MONEY GRAM, WU** ou par **mobile money (Préciser les noms et prénoms)** à **Monsieur GIBIGAYE Moussa, ou Mobile Money à SABI YO BONI Azizou** au numéro +229 97 53 40 77 (WhatsApp). Le reçu doit être scanné et envoyé à l'adresse suivante <journalgrad35@gmail.com> avec copie à Monsieur **Moussa GIBIGAYE <moussa_gibigaye@yahoo.fr>**

2.4. Contacts

Pour tous autres renseignements, contacter l'une des personnes ci-après,

- Monsieur Moussa GIBIGAYE +229 95 32 19 53
- Monsieur FANGNON Bernard +229 97 09 93 59
- Monsieur SABI YO BONI Azizou +229 97 53 40 77